



Etudiant souhaitant terminer son contrat

Par **Max219**, le **13/06/2010** à **02:24**

Bonjour a tous,

Ma situation est la suivante : je suis etudiant et salarié en meme temps. Mon contrat est un contrat de 20h/ semaine et heures supplementaires depuis 9 mois. Je souhaite quitter mon entreprise (restaurant franchisé) ou des tensions regnes mais ou l'ambiance general reste neanmoins correcte. je souhaiterai pouvoir toucher les assedics le temps de trouver un emploi qui conviendrait plus a mes horaires etudiantes. Pour cela j'ai demandé a mon patron d'avoir recours a un arrangement entre nous (licenciemnt a l'amiable). Ce dernier ne paraissait pas hostile au premier abord mais force est d'admettre qu'il met de la mauvaise voloté. En effet , il m'explique que la procedure est longue et difficile (pourtant je suis pret a faire des concessions !) et meme qu'il serait interdit d'avoir recours a ce genre de pratique car je cumulerais la bourse et les assedics. (Cela ne regarde que moi si je dois remboursé l'une des deux indemnités) . Quels sont les procedures que je puisse lui proposer? Dois-je avoir recours a un abandon de poste ? si oui quel est le deroulement de la procedure ?

Merci beaucoup d'avance.

Maxime